

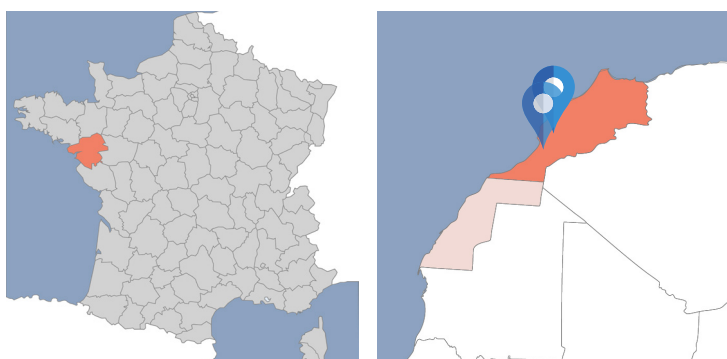


# L'ÉVALUATION D'UN PROJET DE COOPÉRATION FRANCO-MAROCAIN DANS LE DOMAINE DU SOCIAL

La mise en place d'un processus d'évaluation d'un projet de coopération entre le Département de Loire-Atlantique, la Préfecture d'Agadir Ida-Outanane et la Province de Chtouka-Aït Baha (Maroc) portant sur le développement local et la cohésion sociale sur les deux territoires partenaires.

PORTEUR : DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

PARTENAIRES : PRÉFECTURE D'AGADIR IDA-OUTANANE ET PROVINCE DE CHTOUKA-AÏT BAHA (MAROC)



THÉMATIQUES :



JEUNESSE



FEMMES



PERSONNES  
HANDICAPÉES

PRÉCONISATIONS :



SUIVI,  
ÉVALUATION,  
RESTITUTION

QUELQUES CHIFFRES :

15	107	16
Nombre d'associations membres de la plateforme sociale franco-marocaine.	Nombre de bénéficiaires de formation dans le cadre du programme d'échanges.	Nombre de missions d'échange de professionnels et de stages d'étudiants au sein des structures membres de la plateforme.

## POURQUOI CE PROJET EST-IL RETENU COMME UNE DÉMARCHE PILOTE DE TERRINCLUS ?

L'étude AGIR EN COOPÉRATION POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF souligne, dans ses préconisations (page 112), l'importance de procéder au suivi-évaluation des démarches de coopération décentralisée en matière d'inclusion économique et sociale, y compris sur le territoire français.

«L'inclusion économique et sociale est un processus intégré qui suppose la mise en place de dispositifs visant des progrès holistiques sur les personnes. Piloter et faire évoluer un tel projet au vu de ses réalisations, pour assurer l'atteinte de ses objectifs et pouvoir ensuite rendre compte de ses résultats et impacts sont des démarches qui vont requérir, à des moments particuliers, des méthodes, des outils, et des supports spécifiques. Ces démarches ne sont pas à envisager de manière cloisonnée mais plus sûrement en complémentarité, avec des interactions fortes entre elles.»

Ainsi, la démarche pilote portée par le Département de Loire-Atlantique répond à plusieurs préconisations de l'étude :

### SUIVI, ÉVALUATION ET RESTITUTION

- Élargir et partager progressivement la volonté de suivi et d'évaluation des objectifs.
- Co-construire les outils de suivi entre partenaires.
- Aborder l'évaluation comme une opportunité.

Par ailleurs, la démarche contribue aux Objectifs de développement durable suivants :

ODD 1 : Pas de pauvreté

ODD 5 : Égalité entre les sexes

ODD 8 : Travail décent et croissance économique

ODD 10 : Inégalités réduites

## LE PROJET

### GENÈSE ET CONTEXTE

Depuis 1992, le Département de Loire-Atlantique est en coopération décentralisée avec le Conseil préfectoral d'Agadir Ida-Outanane, au Maroc. Ces accords ont été élargis à la Province de Chtouka-Aït Baha, au sud d'Agadir, en 2009.

En 2005, le Département de Loire-Atlantique a décidé de recentrer son action extérieure sur ses domaines de compétences, et donc principalement sur l'action sociale. En parallèle, des associations locales marocaines œuvrant dans le domaine des droits des femmes, de la protection de l'enfance et des droits des personnes en situation de handicap expriment la volonté d'échanger avec leurs homologues de Loire-Atlantique. Entre 2009 et 2010, le projet prend forme et une plateforme sociale franco-marocaine est créée. Elle réunit des associations locales françaises et marocaines qui agissent dans le domaine du social.



### LES OBJECTIFS

Le projet a pour objectif d'accompagner la société civile et les collectivités territoriales marocaines à construire ensemble les politiques sociales locales, à travers la mise en place d'une plateforme sociale franco-marocaine, qui remplit deux missions principales :

- Répondre aux besoins des populations les plus vulnérables afin de garantir leur bien-être et leur développement social, socio-éducatif et socio-économique.
- Favoriser une évolution des processus de protection sociale en mettant en œuvre une concertation collective sur les politiques sociales et socio-éducatives.

Pour cela, la plateforme sociale franco-marocaine mène plusieurs actions :

- Coordonner et suivre des projets pour permettre aux populations d'avoir un meilleur accès aux services sociaux, médicaux, socio-éducatifs et judiciaires.
- Former et renforcer les capacités de ses membres pour le développement d'expertises dans ces domaines spécifiques.
- Échanger des stagiaires entre associations membres de la plate-forme.
- Promouvoir et valoriser le travail effectué pour sensibiliser les décideurs et les acteurs politiques à l'urgence de soutenir les actions dans le domaine du social.

### LES ACTEURS

La démarche est portée conjointement par le Département de Loire-Atlantique, la Préfecture d'Agadir Ida-Outanane et la Province de Chtouka-Aït Baha, partenaires de coopération décentralisée.

Au sein du Département de Loire-Atlantique, le projet est porté par le service International, en charge de la coordination du partenariat et de l'animation de la plateforme sociale.

La plateforme sociale franco-marocaine rassemble huit associations marocaines et sept associations de Loire-Atlantique qui œuvrent au profit des personnes vulnérables. Chaque association marocaine est partenaire d'une structure française du même champ d'action et domaine de compétences.

### LE FINANCEMENT DU PROJET

FINANCEUR	CONTRIBUTION
Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français et Ministère de l'Intérieur marocain	120 000 €
Département de Loire-Atlantique	73 300 €
Conseil provincial de Chtouka-Aït Baha	15 000 €
Commune d'Aït Amira	26 600 €
Association Femmes du Sud	9 240 €
<b>TOTAL</b>	<b>244 540 €</b>

## FOCUS SUR...

### L'ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET SUR LES DEUX TERRITOIRES EN COOPÉRATION

**La démarche pilote portée au sein de TERRINCLUS par le Département de Loire-Atlantique et ses partenaires de coopération décentralisée, la Préfecture d'Agadir Ida Outanane et la Province d'Aït Amira, porte sur l'évaluation du programme et de ses impacts sur les deux territoires partenaires.**

#### **1 / LES FACTEURS QUI POUSSENT À LA MISE EN PLACE D'UNE ÉVALUATION**

La mise en place d'une démarche d'évaluation du programme est une obligation formelle dans le cadre du cofinancement conjoint du ministère français des Affaires étrangères et du Développement international et du ministère de l'Intérieur marocain obtenu pour le projet.

D'autre part, l'année 2015 fut une année d'élections aussi bien en France qu'au Maroc. Ainsi, une nouvelle élue en charge des solidarités internationales au sein du Département de Loire-Atlantique a pris ses fonctions depuis les élections de mars 2015. Au Maroc, suite aux élections locales de septembre 2015, les Présidents du Conseil provincial de Chtouka-Aït Baha et du Conseil préfectoral d'Agadir Ida-Outanane ont également été renouvelés. Afin de définir de nouvelles politiques à mener au cours du mandat qui s'ouvre, et dans le cadre du renouvellement des conventions de partenariat qui aura lieu en 2017, évaluer les projets en cours est nécessaire pour en faire ressortir les points positifs à maintenir et les points à améliorer dans la nouvelle convention.

Enfin, les membres de la plateforme sociale se questionnent sur les résultats produits de leur coopération, face à la perception de la perte de vitesse de certains partenariats. Il semble alors nécessaire de reposer à la fois le sens et les modalités des actions.

#### **2 / LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION**

Par la conduite d'une évaluation du projet, les partenaires français et marocains souhaitent particulièrement :

- **Mesurer l'impact de la coopération, non seulement sur le territoire d'Agadir et de Chtouka-Aït Baha, mais également sur le territoire de Loire-Atlantique. En ce sens, les partenaires souhaitent quitter les représentations traditionnelles de la coopération décentralisée qui ne prenaient pas ou peu en compte les impacts sur le territoire français.**
- **Changer le regard et la posture des acteurs français de la coopération. L'évaluation doit permettre aux partenaires de prendre conscience que la coopération permet d'échanger autour d'expériences partagées qui bénéficient à tous : la coopération internationale entre territoires permet d'apporter des réponses partagées à des défis communs.**
- **Permettre d'intégrer la notion de réciprocité dans les actions.**

#### **REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME :**

##### **LA RECHERCHE DES IMPACTS SUR LE TERRITOIRE FRANÇAIS**

*Il est compliqué d'évaluer les impacts d'un programme de coopération décentralisée sur le territoire français alors qu'il a été élaboré essentiellement dans une logique d'impacts sur le territoire partenaire. L'évaluation ne doit pas mettre les acteurs français face à leurs limites : c'est l'évolution de la coopération décentralisée, d'une demande marocaine initialement vers la prise en compte d'enjeux partagés, qui permet d'aller plus loin dans le partenariat.*

*Dans ce contexte, l'évaluation répond à des attentes différentes de part et d'autre et doit donc être construite différemment. Alors que la partie marocaine peut évaluer les résultats produits au Maroc, la partie française pourra s'attacher à réaliser un travail de capitalisation, de bilan prospectif afin de penser l'avenir du projet.*



### 3 / LA CONSTRUCTION DE L'ÉVALUATION

Afin que la démarche d'évaluation soit porteuse de sens, d'amélioration et de consolidation de la coopération, le Département de Loire-Atlantique veille à en partager l'intérêt avec ses partenaires marocains et à en co-construire autant que possible le contenu et les modalités.

Il s'agit de :

- **S'accorder sur l'apport attendu de l'évaluation : il ne s'agit pas d'un contrôle, mais d'une opportunité de disposer d'un regard neutre et bienveillant permettant de réfléchir ensemble à la suite, à partir d'éléments tangibles et d'analyses argumentées et objectives.**
- **Co-produire le questionnement évaluatif avec les parties prenantes et acteurs de part et d'autre, notamment en s'appuyant sur les membres des deux plateformes associatives en amont de la construction des termes de référence de l'évaluation proprement dite.**
- **Prendre soin d'inclure et de laisser une place conséquente, dans le questionnement évaluatif, à l'analyse en profondeur de la valeur ajoutée de la coopération et des projets pour les acteurs français.**

#### REGARD DES PARTENAIRES DE TERRINCLUS SUR LE PROGRAMME : LA CONSTRUCTION DE QUESTIONS ÉVALUATIVES

*Afin de recentrer le programme de coopération et d'en développer les impacts sur le territoire de Loire-Atlantique, plusieurs questions évaluatives peuvent être posées aux parties prenantes :*

- Quelles étaient les motivations des associations de Loire-Atlantique pour participer à la plateforme sociale ?
- Quels ont été les apports de la participation à la plateforme sociale pour les associations de Loire-Atlantique ?
- Quels ont été les effets de ce programme sur le territoire marocain et sur le territoire français ?
- Quelle est la volonté des parties prenantes de repositionner la coopération sur des enjeux partagés ?

*Le questionnement sur les impacts doit amener la partie française à se poser des questions concernant :*

- La participation des services de la collectivité, en transversalité, au programme de coopération.
- Le rôle et la place des élus à tout moment du projet de coopération.

### 4 / LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION

La convention de coopération décentralisée entre les partenaires arrive à échéance en 2017. Le Conseil préfectoral d'Agadir Ida Outanane a été renouvelé suite aux élections locales de 2015. Ces deux éléments combinés sont l'occasion de poser ensemble les objectifs et perspectives de la coopération en vue de la signature des nouvelles conventions et des plans d'action. Pour ce faire, les parties conviendront notamment des modalités et outils de l'évaluation.



**POUR ALLER  
PLUS LOIN** >>>

## Ressources

· Sur le contexte politique, économique et social marocain :  
Najib Guédira, « L'inclusion économique et sociale au Maroc : un défi à relever », in ADF, Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif, [au lien suivant](#)

· Sur le projet :  
Département de Loire-Atlantique, « Participer au mouvement de solidarité internationale », [au lien suivant](#)

## Contacts

Assemblée des Départements de France :  
Simon Letonturier, conseiller Relations internationales :  
[simon.letonturier@departements.fr](mailto:simon.letonturier@departements.fr)

Département de Loire-Atlantique :  
Juliette Mato, chef du service international :  
[juliette.mato@loire-atlantique.fr](mailto:juliette.mato@loire-atlantique.fr)

Crédits photos :  
Département de Loire-Atlantique

TERRINCLUS EST UNE DÉMARCHÉ FINANÇÉE PAR :

